



**Avis de la CDPENAF du 14 novembre 2019**

Nom du demandeur	Nature de la construction	Commune	Avis
EARL GODERIS PASCAL M. Pascal GODERIS	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de céréales	Mesnils-sur-Iton Commune déléguée de Buis-sur-Damville	Avis favorable à l'unanimité
SCEA VERKINDER NICOLAS M. Nicolas VERKINDER	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et de céréales avec panneaux photovoltaïques	Le Favril	Avis favorable à l'unanimité
SCEA DE LA VARENNE MM Hugues et Laurent ARON	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel	Morainville-Jouveaux	Avis favorable à l'unanimité
GAEC LOISEAU Mme Sylvie LOISEAU et M. Denis LOISEAU	Construction d'une remise pour le stockage du petit matériel, construction d'un bâtiment agricole pour le stockage d'aliments, extension d'un bâtiment agricole pour le stockage de céréales	Mesnil-en-Ouche commune déléguée de Gisay-la-Coudre	Avis favorable à l'unanimité
M. Bastien GADEYNE	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de céréales et de fourrage	Saint-Aubin-du-Thenney	Avis favorable à l'unanimité
SAS TERR'ENERGIE 27 M. Sylvain LOUVET	Construction d'une fosse digestat couverte	Bournainville-Faverolles	La commission reporte l'examen de la demande. La Chambre d'agriculture prendra contact avec le pétitionnaire afin d'étudier une localisation plus pertinente du projet, n'entamant pas une nouvelle parcelle agricole. Une nouvelle commission se tiendra en décembre et examinera le dossier au vu des informations complémentaires.
EARL DES PATURES Mme Corinne DUEDAL	Construction d'une bergerie et d'une fromagerie après démolition de deux bâtiments vétustes	Val-Doré commune déléguée d'Orvaux	Avis favorable à l'unanimité

SCEA LES MESANGERES M. Romain WITTRISCH	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de céréales et de luzerne	Sainte-Marie-d'Attez commune déléguée de Dame-Marie	Avis favorable à l'unanimité
GAEC DU PRE MARGOT M. Cyrille BOULLE	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel	Louversey	Avis défavorable à la majorité. Les membres de la commission relèvent que le projet est toujours localisé au même endroit, que seuls l'accès et le chemin de circulation ont été modifiés. Le projet contribue toujours à une consommation excessive de foncier agricole. La Chambre d'agriculture prendra contact avec le pétitionnaire afin d'étudier une localisation moins consommatrice de foncier agricole.
SCEA HERVE LANGLOIS M. Hervé LANGLOIS	Extension d'un bâtiment	Le Thuit-de-l'Olison commune déléguée de Thuit-Signol	Avis favorable à l'unanimité
EARL PILET M. Bertrand PILET	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de céréales et de matériel	Epieuds	Avis défavorable à la majorité. Les membres de la commission relèvent que l'implantation du projet contribue à une consommation excessive de foncier agricole. Ils demandent au pétitionnaire une nouvelle localisation se rapprochant davantage du corps de ferme ou des voies d'accès.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir les décisions prises sur ces dossiers.

contact secrétariat CDPENAF : [ddtm-sprat-ge@eure.gouv.fr](mailto:ddtm-sprat-ge@eure.gouv.fr)

Le directeur départemental adjoint

  
Rik Vandererven